

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE INTERCOMMUNAL

N° 003/11/03/2024

## EXERCICE 2023

Amortissement du  
Site Internet

Membres en exercice :	13
Présents :	09
Suf. Exprimés :	10
Votes pour :	10
Votes contre :	00
Abstentions :	00

L'an deux mil vingt-quatre, le onze mars à 18h30, le Comité Intercommunal du SITS de Chârost – St Florent, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni en ses locaux, Place de la République à St Florent/Cher, sous la présidence de Madame C. LOZACH-SIRET.

Secrétaire de séance : Mme TRAMUNT

Date de convocation : 1<sup>er</sup> Mars 2024.Etaient présent(s) :

Mme BERTON (Titulaire) de Charost – M. GONTHIER (Titulaire) de Civray – Mme FOSSE (Titulaire) de Lapan – Mme TRAMUNT (Titulaire) de Plou – Mme THURNEYSSSEN (Suppléante) de Primelles – M. DELILLE (Suppléant) de St Caprais – Mme BRUNAUD (Suppléante) de St Florent/Cher – M. PHILIPPEAU (Titulaire) de Saugy – Mme LOZACH-SIRET (Titulaire) de Villeneuve/Cher.

Etaient excusé(s) :

Mme PAVIOT (Titulaire) de Lunery – M. BONNET (Titulaire) de Primelles – Mme ROBERT (Titulaire) de St Florent/Cher.

Etaient absent(s) :

Mme CAULIER (Titulaire) de Corquoy – Mme AOUDAR (Titulaire) de Poisieux – M. ALIAGAS (Titulaire) de St Ambroix.

Ont donné « pouvoir » :

Mme PAVIOT à Mme LOZACH-SIRET

La Présidente expose,

Un nouveau site Internet auprès de la société DEEPDIVE, suite à la disparition de l'ancien fournisseur, et pour rester dans la réglementation de la publicité des actes, a été mis en place depuis 2022. La construction de ce site est passée en partie sur le budget d'investissement.

Pour la bonne règle comptable de notre syndicat, il convient donc d'amortir ce bien. Mme la Présidente propose de le faire sur une durée de 5 ans comme préconisé par la Trésorerie.

Après en avoir délibéré,

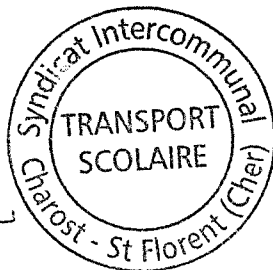
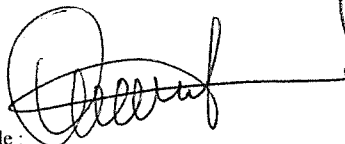
## LE COMITE INTERCOMMUNAL

- décide d'amortir ce bien sur une durée de **5 ans** à compter de sa mise en place.

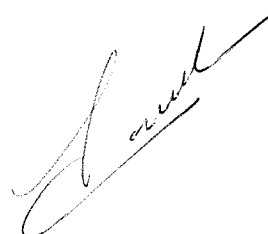
Saint Florent/Cher, le 12 Mars 2024

Au registre sont les signatures

J. TRAMUNT  
Secrétaire de séance



C. LOZACH-SIRET  
Présidente du SITS



Rendue exécutoire

Transmise en Préfecture le :

Publiée le :

La Présidente du SITS,